



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question orale n° 647

Texte de la question

M. Daniel Mach attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales sur les problèmes rencontrés par le département des Pyrénées-Orientales, frontalier de l'Espagne et lieu de passage privilégié de tous les trafics, du fait d'un manque de présence policière dans les créneaux nocturnes et de fin de semaine. En effet, certains faits de délinquance sont très majoritairement commis la nuit, les samedis et les dimanches. Or, paradoxalement, c'est dans ces périodes que la présence policière est réduite au strict minimum. Concernant les nuits et les week-ends, les brigades de roulement se relaient, renforcées par les fonctionnaires de brigades spécialisées. Les gradés et gardiens de la paix assurent le service de 20 heures à 5 heures, en précisant qu'ils sont souvent confrontés à des absences dues à des indisponibilités pour cause de maladie ou tout simplement pour congé légal. Corrélativement, les chefs de poste doivent assurer la surveillance des personnes gardées à vue dans les locaux des commissariats, réduisant ainsi l'effectif initial. Parallèlement, les effectifs se voient amputés pour la garde de détenus de centres pénitentiaires hospitalisés en milieu médicalisé. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il envisage un renforcement des effectifs ou une réorganisation de ces services pour pouvoir remédier à une telle situation.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Mach](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 647

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 février 2004, page 1286

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 février 2004

Question retirée le : 24 février 2004 (Retrait à l'initiative de l'auteur)